

la lettre

LETTRE D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY

N°7

Sommaire

À la une	1
Une nouvelle structure Multi-accueil à Champigneulles	
Environnement	1
Information et sensibilisation	
Institution	2
Taxe d'habitation, nouvelle répartition des cartes	
Petite enfance	2
Instantanés – au cœur du métier assistant maternel	
Environnement	2
Déchetterie – pour un service amélioré	
Economie	3
Espace artisanal de la Haute Epine une vitrine au service des entreprises	
Institution	3
C'est ma vie c'est mon territoire	
Voirie	3
Rue des chamelles à Millery - sécurité et accessibilité renforcées Rue des Jardins fleuris à Pompey embellissement et aménagements urbains	
Mobilité	4
Remise des prix « vélo des Villes-vélo des Champs »	
Environnement	4
Bacs verts : attention aux modifications d'hiver	
Habitat	4
L'OPAH concrètement	
Petite enfance	4
Fête de Noël tour de chants	

Hommage à Jacques BARTH



Jacques BARTH, Maire de Bouxières-aux-Dames était Vice-Président en charge de la politique de l'habitat à la Communauté de Communes du Bassin de Pompey. Son engagement et investissement dans ce domaine ont permis de porter les ambitions et la politique du Territoire de façon innovante et dynamique.

Il a été à ce titre l'artisan du 4^{ème} Programme Local de l'Habitat (PLH). Son sens aigu de l'intérêt général et collectif a contribué fortement à la construction du développement intercommunal. Sa rigueur, son honnêteté et sa droiture étaient très appréciées de l'ensemble de ceux qui ont travaillé à ses côtés. Son attachement à la démocratie, aux valeurs républicaines et à la solidarité ont fortement empreint son engagement politique. Sa personnalité pleine d'humanité et sa fidélité suscitent notre profond respect.

Le Président – Laurent TROGRIC
Les Vice-Présidents
Les Maires de la Communauté de Communes
du Bassin de Pompey

Nous vous souhaitons une très belle année **2012**



À la une

Une nouvelle structure Multi-accueil à Champigneulles

Une offre d'accueil renforcée sur le territoire



Ouverte depuis le 1^{er} octobre 2011, la structure multi-accueil intercommunal accueille, à Champigneulles, une vingtaine d'enfants. Un nouveau service à disposition des familles qui vient renforcer l'offre existante sur le bassin de Pompey.

Une offre diversifiée

Dans le cadre de sa politique petite enfance, la Communauté de Communes propose aux familles du bassin de Pompey des modes d'accueil adaptés à chacun pour les enfants âgés de 0 à 4 ans... Qu'il s'agisse de l'accueil régulier ou de l'accueil ponctuel ce sont 50 professionnels qui travaillent au sein du réseau halte garderie, de la crèche familiale et des crèches collectives intercommunales. Aujourd'hui 350 familles sont concernées.

Un nouveau service multi-accueil

Une enquête menée en 2010 auprès de 2000 familles bénéficiaires des allocations familiales, a cependant mis en évidence un manque de places d'accueil régulier. Afin de répondre rapidement aux besoins des usagers, la Communauté de Communes a choisi de faire évoluer le site de halte-garderie de Champigneulles en créant un multi-accueil de 18 places. En effet, ce lieu déjà connu par les usagers regroupait toutes les conditions de qualité et de

proximité pour accueillir les enfants quotidiennement.

Ce sont aujourd'hui 18 enfants qui sont accueillis par l'équipe de 6 personnes au sein de cette nouvelle structure.

Du lundi au vendredi
de 8 h à 18 h
Rue Philippe Martin
Champigneulles
Tél. 03 83 31 21 57

Environnement

Information et sensibilisation

Depuis le 1^{er} novembre une équipe de 5 ambassadeurs sillonnent le Bassin de Pompey...

Laetitia, Marion, Maryline, Eric et Rajab viennent à votre rencontre pour vous apporter conseils et explications sur le tri des déchets ainsi que les éco-gestes que nous pouvons faire pour améliorer le quotidien et préserver l'environnement.

Ce qui change en 2012

Service de collecte des déchets recyclables en porte à porte étendu à l'ensemble des communes : les communes de Custines, Faulx,

Lay-Saint-Christophe, Malleloy, Marbache, Millery, Montenois, Saizerais vont avoir accès à une nouvelle collecte en porte-à-porte pour les déchets recyclables secs. Avec la mise en place de ce nouveau service, tous les habitants du Bassin de Pompey vont pouvoir déposer flaconnages plastiques, papiers et cartons, emballages métalliques et tetrabrik dans les sacs transparents ou les ecobacs qui leur seront remis préalablement.

Service de collecte du papier en porte à porte

Annuaire ? Magazines ? Journaux ? Publicités ? Photocopies ? Catalogues ? Enveloppes ? Aujourd'hui, c'est simple : tous les papiers se trient et se recyclent. Afin de faciliter ce geste de tri, à compter de novembre 2011 un nouveau service de collecte du papier vous est proposé en porte à porte. Il vous suffira de glisser le papier dans vos sacs transparents avec les autres déchets recyclables.

Prochaines rencontres avec les ambassadeurs : janvier / Custines
février / Malleloy, Montenois, Faulx
Mars / Pompey. D'autres rendez-vous sur le territoire en 2012.



En savoir plus
www.cc-bassinpompey.fr



Institution

Taxe d'habitation nouvelle répartition des cartes

En novembre les habitants du Bassin de Pompey ont reçu leur Taxe d'Habitation 2011, la suppression de la Taxe professionnelle a engendré des modifications dans la répartition des cotisations. Explication en image...

Modification apportée par la loi de finances 2010

Dans le cadre de cette réforme, la taxe d'habitation, auparavant partagée entre les Départements et les Communes, est, depuis le 1^{er} janvier 2011, perçue exclusivement par le bloc communes - intercommunalité à compter. Ainsi, la part départementale de la taxe d'habitation est transférée à la Communauté de Communes, et les départements bénéficieront, en contrepartie, d'autres recettes d'un montant équivalent.

Stabilité des taux en 2011

Pour la Communauté de Communes du Bassin de Pompey, les taux intercommunaux restent inchangés en 2011 après deux années consécutives de stabilité. La seule évolution entre 2010 et 2011 provient de la revalorisation des valeurs locatives votées en loi de finance.

Stabilité des taux :
 9,23 % Taux de TH de 2012
 + 1,19 % ancien taux TH 2010
 + frais de gestion transférés de l'Etat
 = 11,24 % nouveau taux TH 2011

Éléments de cotisation	Commune	Intercommunalité	Département	Taux	Montant
Valeur locative brute	4138	4138	4138	4138	3064
Valeur locative cadastrale	2063	2063	2063	2063	1532
Plus-values	444	444	444	444	333
Plus-values de cession					
Plus-values de cession (1 sur 2)				18 %	78
Plus-values de cession (2 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (3 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (4 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (5 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (6 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (7 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (8 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (9 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (10 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (11 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (12 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (13 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (14 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (15 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (16 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (17 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (18 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (19 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (20 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (21 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (22 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (23 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (24 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (25 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (26 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (27 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (28 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (29 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (30 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (31 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (32 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (33 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (34 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (35 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (36 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (37 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (38 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (39 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (40 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (41 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (42 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (43 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (44 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (45 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (46 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (47 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (48 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (49 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (50 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (51 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (52 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (53 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (54 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (55 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (56 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (57 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (58 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (59 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (60 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (61 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (62 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (63 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (64 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (65 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (66 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (67 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (68 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (69 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (70 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (71 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (72 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (73 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (74 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (75 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (76 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (77 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (78 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (79 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (80 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (81 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (82 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (83 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (84 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (85 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (86 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (87 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (88 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (89 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (90 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (91 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (92 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (93 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (94 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (95 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (96 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (97 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (98 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (99 sur 2)				25 %	111
Plus-values de cession (100 sur 2)				25 %	111

Petite enfance

Instantanés – au cœur du métier assistant maternel



La Communauté de Communes du Bassin de Pompey ouvre ses portes à l'occasion de l'exposition photographique « Instantanés » au cœur du métier assistant maternel. Nicolette HUMBERT, photographe, s'est immergée durant de nombreuses rencontres dans les ateliers ludiques du Relais Assistant Maternel.

Le Relais Assistant Maternel intercommunal est un lieu «ressources», d'écoute, d'animation, de conseils et de professionnalisation, qui s'adresse aux familles et aux Assistants Maternels indépendants du Bassin de Pompey. Dans le cadre d'un projet culturel mené par la Communauté de Communes du Bassin de Pompey, une première exposition photographique met en scène à travers une trentaine de photographies en noir et blanc le métier d'assistant maternel. Des clichés saisis sur le vif, qui captent regards et instants échangés entre l'adulte et l'enfant.

« Un projet artistique au service de la valorisation du métier Assistant Maternel »

«Instantanés» est certes l'exposition des œuvres de Nicolette Humbert, artiste photographe qui définit son travail comme celui d'une reporter humaniste, par ailleurs auteur-illustrateur de livres jeunesse, mais c'est également le fruit d'un travail mené au sein du Relais Assistant Maternel de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey de mai à octobre 2011. En effet, Nicolette Humbert est venue prendre des photos des professionnelles et des enfants en situation de jeux ou de lectures d'albums. L'objectif de ce projet photographique était de poser un autre regard sur ces professionnels et le rôle qu'ils jouent dans l'éveil culturel et artistique des enfants qui leur sont confiés. L'artiste photographe s'est immergée durant de nombreuses séances d'ateliers ludiques proposés par le RAM intercommunal, en son siège à Pompey, et sur ses antennes de Frouard, Lay St Christophe, Liverdun et Faulx.



Instantanés de moments de vie et d'échanges à découvrir dans vos communes en 2012 !



Environnement



Déchetterie – pour un service amélioré

Ouverte depuis 1995, la déchetterie intercommunale située à Frouard accueille 7 jours sur 7 les habitants et entreprises du Bassin de Pompey. Métaux, encombrants, gravats, ou encore déchets dangereux... ce sont 12 bennes qui sont mises à disposition et ont permis de récupérer en 2011 7600 tonnes de déchets redirigés vers des filières de traitement spécifique.

Afin d'améliorer l'accueil et la qualité de service de la déchetterie, des travaux vont être réalisés à partir du 16 janvier 2012 pour une durée de 7 semaines. Ces aménagements doivent permettre d'améliorer les conditions d'accès, notamment lors des fortes affluences, par la mise en place d'un sens de circulation et d'une sortie spécifique. Par ailleurs la capacité de collecte sera augmentée par la mise en place de deux bennes supplémentaires.

Pendant toute la durée des travaux la déchetterie restera ouverte. Cependant des perturbations pourront venir troubler le bon fonctionnement de l'équipement. Nous vous prions dès à présent de nous en excuser.

La déchetterie intercommunale est certifiée ISO 14001 un engagement au service de la réduction de l'impact des activités sur l'environnement.

Horaire d'ouverture
 Du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 19h*
 Le samedi de 10h à 19h
 Le dimanche et jours fériés de 10h à 13h
 * Fermeture à 18h du 15 novembre au 15 mars.

Économie

Espace artisanal de la Haute Epine une vitrine au service des entreprises



L'espace artisanal de la Haute Epine à Saizerais accueille aujourd'hui 4 entreprises sur 1,3 hectares œuvrant dans les domaines aussi diversifiés que le bâtiment, les métiers de bouche. Elle va s'enrichir d'un agrandissement de 8 ha au service des entreprises artisanales. Les travaux ont démarré à l'automne 2011 pour un démarrage de la commercialisation en décembre 2011.

L'Espace Artisanal de la Haute Épine présente une offre foncière avantageuse au cœur d'Eiffel Énergie. Ce sont, en effet, 8 hectares accessibles, vivants et paysagés, une quinzaine de parcelles de 1500 à 5000 m2 qui sont dédiés aux entreprises artisanales. Espace de travail privilégié mais également espace de vie puisque avec l'implantation de leur activité les artisans ont la possibilité de réserver un espace d'habitation (30 % maximum de la SHON-Surface Hors-Oeuvre Nette).

Un espace d'activité éco-durable au service de votre entreprise
L'aménagement de l'espace artisanal est réalisé dans un souci de cohérence et de qualité architecturale, associé à une réelle intégration paysagère et environnementale. Il se veut une véritable vitrine de l'activité artisanale du bassin de Pompey. Afin d'accompagner les entreprises dans cette démarche, la Communauté de Communes met à disposition un cahier des charges réalisé avec un architecte.

De l'intégration paysagère à l'assainissement écologique et autonome en passant par la réalisation de cheminements piétons et cyclables, par la signalétique et le mobilier urbain, l'éclairage public basse consommation... tout est prévu pour aménager un cadre de vie et de travail agréable et préservé dans le respect des normes Haute Qualité Environnementale.

Pour tous renseignements
Service économique
Communauté de Communes
du bassin de Pompey
www.eiffel-energie.com



Rue des chamelles à Millery - sécurité et accessibilité renforcées

Dans le cadre de sa compétence voirie et aménagements urbains, la Communauté de Communes a procédé aux travaux de réfection de la rue des Chamelles pour plus de sécurité et d'accessibilité.

La rue des Chamelles, d'une longueur de 200m, qui dessert une douzaine de pavillons présentait un revêtement de très mauvaise qualité. Son réaménagement a permis la sécurisation de tous les modes de déplacements, l'intégration de besoins en stationnements et l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. La faible largeur de la rue ne permettant pas de créer distinctement une chaussée, un trottoir et des places de stationnements, une zone de rencontre a été créée. Cet aménagement permet d'assurer le partage de l'espace public entre les piétons et les autres usagers par un système de priorité. Le montant des travaux s'élève à 178 204 €.

Dans le cadre de ce marché de travaux, un dispositif appelé « clause d'insertion » au service des publics en difficulté d'accès à l'emploi a été mis en œuvre par la Communauté de Communes. Ce sont 163 heures de travail qui ont été réservées au profit d'une personne, habitante du Bassin de Pompey, recrutée par l'entreprise.



Institution

C'est ma vie c'est mon territoire



“Les activités sportives au Cosec, c'est de la balle !”

C'est ma vie, c'est mon territoire !



“ C'est ma vie, c'est mon territoire ! ” Tel est le message que revendique la campagne de communication du Bassin de Pompey qui a fleuri sur l'ensemble de territoire d'octobre à novembre 2011.

Et quand le Bassin de Pompey revendique son territoire, ce sont ses habitants qui en parlent le mieux !

C'est pour cette raison que 27 personnes habitant ou travaillant sur les 13 communes du territoire ont été choisies pour témoigner, à travers une série d'affiches.

Les messages valorisent les compétences de la collectivité territoriale : activités sportives, piscines, relais assistante maternelle, crèche et halte garderie, site Eiffel Energie, déchetterie, composterie, transport, pistes cyclables, tri et collecte des déchets, habitat...

A découvrir ou redécouvrir sur www.cc-bassinpompey.fr



Afin d'améliorer la qualité de l'information, la Communauté de Communes du Bassin de Pompey mène auprès des lecteurs de la lettre une enquête de satisfaction. Merci de nous accorder quelques instants pour répondre à ce questionnaire.

Où habitez-vous ?

L'information vous a-t-elle parue claire ?

- Tout à fait claire Peu claire
 Assez claire Je n'ai rien compris

Etes-vous satisfait de la diversité de l'information ?

- Très satisfait Peu satisfait
 Assez satisfait Très insatisfait / pourquoi :

Selon vous, s'agit-il d'un bon moyen d'information ?

- Oui
 Non / pourquoi :

Quels articles vous ont le plus intéressés ?

Etes-vous satisfait de l'organisation de «ma lettre» ?

- Très satisfait Peu satisfait
 Assez satisfait Très insatisfait / pourquoi :

Etes-vous satisfait de l'aspect visuel ?

- Très satisfait Peu satisfait
 Assez satisfait Très insatisfait / pourquoi :

Rue des Jardins fleuris à Pompey – embellissement et aménagements urbains

A partir de Février 2012, la rue des jardins fleuris à Pompey va être au cœur d'un vaste programme de rénovation. La Commune de Pompey va procéder à des travaux d'assainissement, et d'enfouissement des réseaux secs et d'éclairage public. La Communauté de Communes entreprendra, pour sa part, des travaux de réfection de voirie et d'aménagement urbains notamment des abords de l'Hôtel de Ville. Parallèlement, ERDF et GRDF vont profiter de l'opération pour intervenir sur leurs réseaux respectifs de gaz et d'électricité.

La durée estimée du chantier est de 18 mois pour l'ensemble des corps de métier concernés (réseaux et voirie), le démarrage des travaux d'assainissement étant prévu mi-février 2012 et ceux de voirie à partir de septembre octobre 2012.

La rue sera barrée par phases, ce qui aura une incidence sur la circulation dans le centre-ville de Pompey, cependant tout sera mis en œuvre pour que les commerces et services restent accessibles pendant toute la durée des travaux.

Mobilité

Remise des prix « vélo des Villes-vélo des Champs »

Laurent Trogrlic, Président a eu le plaisir de remettre les prix du concours photo « vélo des Villes Vélo des champs » organisé à l'occasion de la semaine de la mobilité en présence de Eric Paillet, Vice-Président en charge du Cadre de vie & aménagement de l'espace, Catherine Fischbach représentante de Keolis Lorraine. Les 20 gagnants ont su partager un regard original et artistique sur ce thème, faire découvrir à travers leurs clichés le petit vélo de leurs rêves, de leur imagination...

Les cadeaux offerts ont été autant de clins d'œil à la thématique... avec comme premier prix : un vélo offert par le transporteur Keolis Lorraine, des lecteurs MP3, des clefs usb, des abonnements au magazine PHOTO.

Le grand gagnant est Romain CHEVELT avec une photo très originale « Une victoire pour sortir de l'ombre ».



Découvrez les photos sur www.cc-bassinpompey.fr
L'exposition sera accueillie dans les différentes communes du territoire en 2012

Environnement : infos pratiques



Bacs verts : attention aux modifications d'hiver

Il a été constaté une baisse importante de la présentation des bacs verts pendant la saison hivernale. Aussi, du 1^{er} décembre 2011 au 31 mars 2012, les bacs verts pour les déchets biodégradables ne sont collectés qu'une semaine sur deux selon le calendrier suivant :

Collecte semaine paire :

Pompey / Bouxières-aux-Dames / Lay St Christophe / Liverdun / Millery

Collecte semaine impaire :

Champigneulles / Frouard / Montenois / Faulx / Custines / Malleloy / Marbache / Saizerais



Retrouvez toutes les dates de collectes sur www.cc-bassinpompey.fr ou à la Mairie de votre domicile

Collectes des objets hétérogènes

(extrait de règlement) : la collecte des objets hétérogènes est limitée à 2 m³ par foyer.

Ne sont pas collectés : les fûts, bidons et autres contenants renfermant des produits polluants, les bouteilles de gaz, les batteries, les carcasses de voitures et de machines outils ou agricoles, la pierre, le béton, la terre, les ordures ménagères, les déchets verts, les explosifs, les extincteurs, les rouleaux de fil de fer, treillis soudés, les grillages et câbles métalliques, les produits radioactifs, les pneumatiques.



Attention :

les Déchets d'équipements électroniques et électriques (Electroménagers, TV, Hi-Fi, informatique) ne sont plus collectés avec les objets hétérogènes. Ils doivent être déposés en déchetterie pour être valorisés.

Jours de collectes :

- Champigneulles : 9 février 2012 / 30 août 2012
- Faulx / Malleloy / Montenois :
16 février 2012 / 6 septembre 2012
- Frouard : 23 février 2012 / 13 septembre 2012
- Bouxières-aux-Dames / Custines :
1^{er} mars 2012 / 20 septembre 2012
- Pompey : 8 mars 2012 / 27 septembre 2012
- Marbache / Saizerais : 15 mars 2012 / 4 octobre 2012
- Lay Saint Christophe / Millery :
22 mars 2012 / 11 octobre 2012
- Liverdun : 29 mars 2012 / 18 octobre 2012

Habitat

L'OPAH concrètement

Difficile lorsque l'on a un projet de réhabilitation ou de rénovation de savoir à quelle porte frapper pour pouvoir bénéficier d'une subvention ou tout simplement de conseils avisés... Concernant l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, la Communauté de Communes a chargé le bureau d'étude URBAM Conseil d'aider gratuitement et sans engagement les propriétaires et locataires dans leurs démarches.

- Jeudi 26 Janvier 2012 de 16h30 à 18h00
- Jeudi 9 Février 2012 de 10h30 à 12h00
- Jeudi 23 Février 2012 de 16h30 à 18h00
 - Jeudi 8 Mars 2012 de 10h30 à 12h00
 - Jeudi 22 Mars 2012 de 16h30 à 18h00
- Jeudi 12 Avril 2012 de 10h30 à 12h00
- Jeudi 26 Avril 2012 de 16h30 à 18h00

Les aides de la Communauté de Communes :

- Pour les propriétaires occupants ne dépassant pas un certain plafond de ressources : aides pour rénover sa toiture, ses sanitaires, changer son système de chauffage...
- Pour les propriétaires occupants vieillissants et / ou souffrants d'un handicap : aides pour adapter son logement.
- Pour les propriétaires occupants, sous conditions de ressources : aides en faveur des économies d'énergie et aide spécifique permettant de lutter contre la précarité énergétique.
- Pour les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs : aide en faveur des travaux permettant les économies d'énergie ou d'eau.
- Enfin la Communauté de Communes abonde les aides de l'ANAH pour la production de logements à loyer conventionné sur les communes de Faulx, Marbache, Millery, Montenois et Saizerais.

Permanences sur le Bassin de Pompey sur rendez-vous les 2^e et 4^e mardi de chaque mois.
URBAM CONSEIL (Karine ROTH) - Tél : 03.29.64.45.14
5 rue Thiers - BP 450 - 88011 EPINAL CEDEX

Petite enfance

Fête de Noël tour de chants

Le Pôle petite enfance de la Communauté de Communes a donné rendez-vous à l'ensemble des familles fréquentant la crèche familiale, les structures multi-accueil, le réseau halte-garderie ou encore le Relais Assistant Maternel et le Lieu d'accueil Parents Enfants pour fêter Noël. Près de 100 personnes ont répondu à cette invitation.

Au programme un concert orchestré par Rémi Guichard, chanteur à succès de comptines pour les petits. Petits Escargot porte sur son dos sa maisonnette... les petits poissons dans l'eau... chansons à geste et comptines ont ainsi été revisitées à travers le répertoire alors que petits et grands étaient invités à participer.



Communauté de Communes du Bassin de Pompey

Rue des 4 éléments

54340 Pompey

Mail : accueil@cc-bassinpompey.fr

